



INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR CETTE FICHE

DURÉE TOTALE : 2h

ÂGE DES ENFANTS : 8-12 ans

THÈMES : droits de l'enfant, discrimination, santé mentale, pauvreté, handicap invisible et exclusion sociale

SOURCE : Conseil de l'Europe, *Compasito*, 3^e édition, activité « Cher journal », p.66



OBJECTIFS

POUR L'ANIMATEUR·RICE

- 1/ Attirer l'attention sur la thématique des **droits de l'enfant**, du **bien-être général** et de la **santé mentale** de manière interactive et participative. Dans cette optique, l'animateur·rice établit un lien avec les droits de l'enfant.
- 2/ Utilisation et identification de moyens de communication non verbaux : la parole et l'écoute sont adaptées à la situation communicationnelle.
- 3/ L'animateur·rice est facilitateur·trice : il/elle permet aux enfants de s'exprimer librement tout en veillant au respect des moments de débats et d'échanges.

POUR LES ENFANTS

- 1/ Les enfants s'expriment librement et participent activement à l'animation.
- 2/ Les enfants se posent des questions sur leur propre comportement et leurs valeurs par rapport au bien-être général.
- 3/ Les enfants apprennent à se poser des questions sur leurs propres expériences de vie et leurs comportements : ils écoutent, parlent, réfléchissent en groupe et laissent les autres s'exprimer.
- 4/ Les enfants prennent conscience de l'importance du bien-être individuel et collectif. Ils font des liens entre leurs conditions de vie et celles des autres (ici en Belgique et ailleurs dans le monde). Les notions telles que l'empathie, la compréhension, la solidarité, l'aide active et le soutien sont abordées et comprises.
- 5/ Les enfants développent leurs aptitudes à communiquer et leur capacités d'« observation ».
- 6/ Les enfants prennent conscience de la tendance à porter des jugements de valeurs. A travers les histoires racontées, ils comprennent la subjectivité de l'expérience individuelle.





MATÉRIEL

- 2 posters Droits de l'enfant.
- 3 journaux intimes (3 cahiers avec photos, dessins et écrits de Sacha, Ling et Diego cf. annexes).
- 1 baromètre pour chaque enfant (il s'agit d'un cadeau pour les enfants).
- 1 poster du baromètre pour la classe.

Le matériel est disponible gratuitement en PDF ou par la poste.

Retrouvez notre matériel sur <https://www.unicef.be/fr/education> et commandez-le via le formulaire <https://www.unicef.be/fr/nous-contacter/recevoir-du-materiel-pedagogique>



INDEX

Introduction 3
Activité : « Cher journal » 5
1/ Découverte du journal intime de Sacha et de ses amis 6
2/ Faire le lien avec les droits et le bien-être des enfants 7
3/ Réflexions sur la mise en place d'actions positives 9
4/ Débat en mouvement avec les enfants 10
<i>Annexe I</i> - La Convention relative aux droits de l'enfant 11
<i>Annexe II</i> - Le bien-être et la santé mentale 13
<i>Annexe III</i> - Journal de Sacha 16
<i>Annexe IV</i> - Journal de Ling 17
<i>Annexe V</i> - Journal de Diego 18



REMARQUES POUR L'ANIMATEUR·RICE

Vous trouverez plus d'**informations sur les droits de l'enfant, la santé mentale et le bien-être en annexe.**

Nous vous invitons à identifier les difficultés particulières rencontrées par les enfants avant le déroulement des activités. N'hésitez pas non plus à informer le CPMS de l'animation qui aura lieu en classe.

Cette animation sur la santé mentale des enfants nécessite de prendre connaissance et de mettre en pratique une série de garanties afin de permettre une participation authentique des enfants.

RAPPEL :

Pendant une discussion participative, il faut veiller à plusieurs choses :

- Il faut **permettre à tous les enfants de participer** à la discussion ;
- Il faut rendre l'**atmosphère familière**, pour que chaque enfant soit sûr que son avis compte ;
- Il faut **expliquer le déroulement et les objectifs** de chaque activité ;
- Il faut **fixer les limites** de leur participation. Si leurs propositions sont irréalistes, il faut en discuter et trouver avec eux des propositions plus facilement réalisables ;
- Il faut **veiller à ce que tous les enfants prennent la parole**. Faites plus d'efforts pour les enfants qui ne s'expriment pas facilement, sans les forcer ;
- Prenez du recul et **laissez les enfants échanger** leurs idées et discuter en toute liberté ;
- Chaque enfant est **différent**. Il est impossible d'impliquer tous les enfants de la même manière. **Les enfants ont tous des besoins différents ;**
- Ne donnez pas de responsabilités à un enfant s'il n'en a **pas l'envie ou les capacités**.

Cette activité se déroulera en 3 grandes étapes :

1

Aborder et expliquer plusieurs thématiques relatives aux droits de l'enfant, au bien-être et à la santé mentale des enfants à travers des histoires d'enfants fictives

2

Réfléchir ensemble aux actions positives en faveur du bien-être individuel et collectif

3

Débat en mouvement : les enfants font face à des questions qui leur font prendre conscience d'enjeux importants en matière de bien-être



ACTIVITÉ : « CHER JOURNAL »

REMARQUES POUR L'ANIMATEUR·RICE

Cette première activité a été pensée afin de permettre aux enfants de découvrir et de lire les histoires fictives d'autres enfants qui vivent des situations difficiles impactant leur santé mentale et leur bien-être. Elle donnera la possibilité aux enfants de réfléchir une première fois aux conditions de vie d'autres enfants.

Vous allez donc expliquer aux enfants que Sacha et ses deux meilleurs amis, Ling et Diego, les ont autorisés à lire leur journal intime et que par groupe de trois, ils vont pouvoir découvrir les histoires de ces personnages en annexe. Les histoires ont été écrites alors que les 3 personnages étaient dans un même camp de vacances d'été.

VOICI UN APERÇU DE LEURS HISTOIRES :



Cette histoire traite de l'amitié, de l'empathie, de la solidarité et de la participation. Les amis de Sacha sont tristes. Sacha veut les aider et fait le nécessaire pour leur venir en aide.



Cette histoire aborde le harcèlement scolaire et le bien-être, la responsabilisation précoce, les difficultés d'apprentissage et l'éducation. Ling est triste et en colère car elle subit le harcèlement à l'école et au camp de vacances. Cela est dû à ses difficultés de lecture et d'écriture.



Cette histoire parle de bien-être, santé et responsabilité précoce. Diego est triste et frustré car sa maman travaille mais son papa est sans emploi. Dès lors, il pense toujours à ne pas causer des problèmes à ses parents et à éviter les dépenses. Il veut notamment éviter de tomber malade.

À l'aide du matériel mis à votre disposition, vous allez distribuer les 3 journaux intimes aux 3 groupes d'enfants : chaque groupe se concentrera sur l'histoire d'un des 3 personnages. Vous devrez donc répartir le groupe en 3 avec +/- le même nombre d'enfants. Par exemple, s'il y a 22 enfants dans un groupe, vous pouvez répartir les enfants de cette façon :





DURÉE
10 minutes

Répartissez les enfants en 3 groupes.

Une fois que les groupes ont été constitués, expliquez aux enfants que chaque groupe lira une histoire. Et que chaque histoire sera présentée à travers un vrai journal intime (cahier personnalisé en fonction de chaque personnage). Ensuite, au sein de chaque groupe, les enfants décideront entre eux de la façon dont ils procéderont à la lecture : par exemple, un enfant peut lire la totalité du texte ou alors ils peuvent se répartir la lecture.

Distribuez les 3 journaux intimes et veillez à ce que la lecture des histoires se passe correctement.

Laissez 5 minutes aux enfants pour lire les histoires, une fois qu'ils ont fini de lire les journaux intimes, proposez-leur de reformer un grand cercle pour pouvoir discuter tous ensemble. Proposez à chaque groupe de désigner 1 ou 2 enfants qui vont raconter l'histoire de leur personnage aux autres enfants du cercle (dont les autres enfants qui avaient l'histoire d'autres personnages).

Tour à tour, un ou deux enfants prennent la parole pour raconter l'histoire de son personnage.



OBJECTIF : Après que chaque groupe ait eu l'occasion de présenter son personnage, demandez aux enfants de réfléchir aux grands thèmes du texte et de chercher des liens entre ces thèmes et les droits de l'enfant. Demandez-leur également quel thème commun est abordé dans les trois histoires.

CONSEIL : S'ils ne se souviennent pas exactement du texte, vous pouvez demander aux enfants de raconter l'histoire de leur personnage dans les grandes lignes.

1. PRÉSENTATION DES DROITS DE L'ENFANT (20 minutes)

Commencez par une introduction générale sur les droits de l'enfant à l'aide d'une discussion de groupe ouverte. Pour introduire les droits de l'enfant dans le groupe, il est important que les enfants puissent exprimer librement leurs réflexions, leurs idées, leurs pensées. Dans l'annexe 1, vous trouverez toutes les informations théoriques utiles sur la Convention des Droits de l'Enfant que vous pouvez utiliser pour appuyer vos déclarations et encadrer les discussions en classe.

Au cours de la discussion de groupe, vous pouvez noter toutes les informations que les enfants vous donnent quelque part sur un tableau ou une grande feuille de papier et ajouter progressivement les concepts basés sur la théorie en annexe.

CONSEIL : La discussion de groupe peut se dérouler en position assise ou de manière plus active. Par exemple, on peut lancer une balle ou faire circuler un bâton de parole lorsque les élèves veulent répondre. L'élève qui répond à la question tient l'objet. Lorsqu'il a fini de répondre, l'objet est lancé à un autre élève qui souhaite répondre, et ainsi de suite.

Quelques exemples de questions pour ouvrir la discussion :

- *Avez-vous entendu parler des droits de l'enfant ? Qui peut expliquer de quoi il s'agit ?*
- *Qui connaît ses droits ? Pouvez-vous donner des exemples ?*
- *À quoi penses-tu avoir droit ?*
- *Pensez-vous qu'une bonne santé mentale et physique est importante ? Pourquoi ?*
- *Tout le monde a-t-il le droit d'être en bonne santé ? Les enfants y ont-ils droit ? Pourquoi ?*

2. VIDÉO DE SACHA (10 minutes)

Après avoir posé ces questions et s'être assuré que tous les enfants (ou du moins ceux qui le souhaitaient) ont pu s'exprimer, clôturez tranquillement cette discussion sur la Convention relative aux droits de l'enfant et regardez ensemble la vidéo de Sacha. **Vous trouverez cette vidéo sur la chaîne Youtube de l'UNICEF Belgique (voir le code QR), intitulée « Découvre les droits de l'enfant avec Sacha ! ».** Prenez quelques minutes pour en parler si les enfants veulent réagir.



3. AFFICHE SUR LES DROITS DE L'ENFANT : LA CONVENTION (10 minutes)



Montrez maintenant le poster avec toutes les icônes (les 54 articles de la Convention) et expliquez que cette Convention internationale s'applique à chaque enfant, à tout moment, partout dans le monde. En effet, les droits de l'enfant sont des besoins fondamentaux des enfants rendus juridiquement contraignants par un traité international sur les droits de l'enfant. La Belgique a également ratifié cette Convention et doit donc veiller à ce que ces droits soient respectés.

Les enfants du monde entier possèdent ces droits, ce qui fait d'eux des détenteurs de droits.

Les adultes/grandes personnes doivent aider les enfants pour que les droits de ceux-ci soient respectés ; ce qui fait d'eux des responsables de la protection des droits des enfants.

Demandez maintenant aux enfants de chercher l'article relatif à la santé (réponse : l'article 24). Approfondissez l'article 24 de la Convention à l'annexe 1.



Article 24

L'article 24 de la CDE traite spécifiquement de la santé physique et de la santé mentale de l'enfant.

Tous les enfants devraient pouvoir mener une vie aussi saine que possible. C'est pourquoi il est important que les gouvernements fournissent.

4. RETOUR AUX HISTOIRES : RÉFLEXION (10 minutes)

Ensuite, chaque enfant de chaque groupe explique ce qu'il ressentirait s'il se trouvait dans la même situation que le personnage de l'histoire qu'il a lue.

Pour ce faire, vous pouvez soit utiliser le poster avec le baromètre des émotions, soit travailler en petits groupes avec les baromètres individuels.

L'explication de l'utilisation des baromètres se trouve au revers des baromètres individuels.

Vous pouvez commander gratuitement les baromètres sur <https://www.unicef.be/fr/education>.

3/ RÉFLEXIONS SUR LA MISE EN PLACE D' ACTIONS POSITIVES

 DURÉE
15 minutes

Une fois que les enfants auront bien identifié les différents sujets dans l'histoire de chacun des personnages, proposez-leur d'imaginer une situation fictive pour Sacha et ses 2 amis, Ling et Diego, dans leur école cette fois-ci. Proposez-leur de réfléchir à des actions qu'ils pourraient entreprendre pour aider ces 3 personnages : les enfants se rassemblent dans le même groupe que celui du début de l'activité. Par exemple, le groupe 1 réfléchit à des actions positives pour aider et soutenir Sacha.

Posez la question suivante : « Si ce personnage devient votre camarade de classe, pensez-vous que vous pourriez l'aider ? » :

“ Si la réponse est « oui » : Quelles sont les actions que vous pourriez mettre en place pour aider les personnages en fonction de leur histoire ? Est-ce que vous avez le pouvoir d'améliorer les conditions de vie des 3 personnages ? ”

“ Si la réponse est « non » : Quels sont les obstacles qui vous empêcheraient d'aider et/ou de soutenir ces personnages ? ”

Laissez ensuite chaque sous-groupe partager leurs réflexions et leurs actions au groupe.





Vous allez maintenant passer à un autre type d'activité : faire réfléchir les enfants tout en leur proposant d'être en mouvement. Il s'agit du « débat en mouvement » : vous proposez des phrases/des affirmations et en fonction des réponses, les enfants se déplacent à droite ou à gauche de la classe/du local. Par exemple, tous les enfants commencent sur une même ligne. Puis, vous posez la question : « Qui a déjà rencontré des situations difficiles dans sa vie ? » Ceux qui pensent que oui vont se déplacer à l'autre bout de la classe et ceux qui pensent que non, restent à leur position initiale.

CONSEIL : lorsque vous posez les questions, regardez bien comment les enfants réagissent et posez des questions supplémentaires si nécessaire. Surtout, laissez la parole aux enfants qui ont envie de s'exprimer après avoir changé de position et/ou être resté à leur place.

- Si la réponse est « **oui** » à vos questions, les enfants devront se déplacer vers la **droite** de la classe.
- Si la réponse est « **non** », les enfants devront se déplacer vers la **gauche**.
- Si la réponse est « **je ne sais pas** » ou « **je ne veux pas participer** », ils devront se positionner au **milieu** de la classe.

Avant de débiter le débat en mouvement, veuillez d'abord demander aux enfants à quel enfant ils s'identifient le plus.

Si c'est Sacha, ils devront aller à droite de la classe ; si c'est Ling, ils devront aller à gauche et si c'est Diego, ils devront se positionner au milieu.

Voici les questions à poser aux enfants. Celles-ci renvoient à l'expérientialité et aux situations de vie de chaque enfant :

- *Vous êtes-vous déjà senti triste à l'école ?*
- *Comme Sacha, avez-vous déjà aidé un ou plusieurs de vos amis qui vivaient une situation difficile ?*
- *Avez-vous déjà demandé de l'aide à un adulte pour vous-même ou pour un de vos amis ?*
- *Avez-vous déjà vécu une situation difficile ?*
- *Avez-vous déjà été dans une situation où vous n'avez pas su comment demander de l'aide ?*
- *Avez-vous déjà regretté un comportement/une attitude que vous avez eu avec un de vos camarades ?*
- *Si un de vos camarades vivait une situation difficile à l'avenir, auriez-vous davantage l'envie de l'aider/de discuter avec lui ?*

Une fois que cette activité a pris fin, proposez aux enfants de retourner à leur place assise.

ANNEXE I - LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT

La Convention relative aux droits de l'enfant reconnaît spécifiquement les droits fondamentaux des enfants. Depuis 1989, Cette Convention constitue la base de travail de l'UNICEF.

Le **20 NOVEMBRE 1989** marque un véritable tournant dans l'histoire de l'UNICEF puisqu'il coïncide avec l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant, par l'Assemblée générale des Nations unies.

Ce jour-là, les dirigeants du monde ont pris un **engagement historique** envers les enfants du monde entier en adoptant la Convention relative aux droits de l'enfant, qui fait office d'accord international. Dans ses 54 articles, la Convention reconnaît aux enfants des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels.

La Convention protège les droits des enfants de 0 à 18 ans.

La Convention relative aux droits de l'enfant est le traité relatif aux droits de l'homme le plus largement ratifié de l'Histoire. Adoptée par 196 pays c'est-à-dire par tous les pays du monde à l'exception des Etats-Unis, la Convention énonce un ensemble de normes universelles auxquelles tous les pays doivent adhérer.



SES PRINCIPES DIRECTEURS SONT LES SUIVANTS :

- la non-discrimination ;
- l'intérêt supérieur de l'enfant en tant que considération primordiale ;
- la survie et le développement de l'enfant ;
- et enfin, le droit de l'enfant d'exprimer ses opinions librement sur toutes les questions qui le concernent, et de voir ses opinions dûment prises en considération.

LA CONVENTION TRADUIT UNE NOUVELLE CONCEPTION DE L'ENFANT

Les enfants ne sont ni la propriété de leurs parents, ni les bénéficiaires passifs de notre charité. Ce sont des êtres humains et ils sont les détenteurs de leurs propres droits.

EN QUOI LA CONVENTION RELATIVE AUX DROITS DE L'ENFANT EST-ELLE SPÉCIALE ?

- **C'est le traité relatif aux droits de l'Homme** le plus largement ratifié de toute l'Histoire. La Convention a été ratifiée par la quasi-totalité des pays du monde.
- **C'est le premier exemple d'engagement** officiel concernant les enfants et les progrès à atteindre pour les enfants.
- **Elle considère que les droits de l'enfant ne sont pas un cadeau** ou une aumône que l'on ferait aux enfants. Ces droits entraînent des obligations et des responsabilités que les Etats doivent respecter.
- **Elle promeut la mise en place d'un système de solidarité** internationale destiné à garantir l'exercice des droits des enfants partout dans le monde.
- **Elle souligne le rôle que jouent la société**, la famille, l'école dans la promotion et la protection des droits de l'enfant.



PROGRÈS ET DÉFIS POUR LES ENFANTS

Depuis 1989, la vie de millions d'enfants a été améliorée grâce à la Convention relative aux droits de l'enfant et ses trois protocoles facultatifs.

En dépit de ces progrès, la Convention n'est pas encore entièrement mise en œuvre ni largement connue et comprise. Des millions d'enfants subissent toujours des violations de leurs droits lorsqu'on leur refuse des soins de santé et nutritionnels adéquats, une éducation et une protection contre la violence. Trop souvent, l'enfance se termine de façon précoce lorsque des enfants sont forcés de quitter l'école, de travailler dans des conditions dangereuses, de se marier, de combattre dans des guerres ou de vivre emprisonnés dans des prisons pour adultes.

Les enfants d'aujourd'hui sont confrontés à de nouvelles menaces contre leurs droits, mais ils bénéficient également de nouvelles possibilités d'exercer leurs droits.



REMARQUES

Il est important de faire la distinction entre la santé mentale (qui est une notion large) et le bien-être (qui est plus spécifique).

LA DÉFINITION DU BIEN-ÊTRE

Le bien-être : un sentiment agréable, un état d'esprit qui résulte de la satisfaction des besoins, une sensation d'épanouissement. Le bien-être est une facette, une composante de la santé mentale. Le bien-être se décline dans différents aspects de la vie : le bien-être à l'école, le bien-être à la maison, le bien-être au travail, le bien-être sentimental, etc. On peut ressentir un bien-être différent selon le contexte dans lequel on se trouve.

LA DÉFINITION DE LA SANTÉ MENTALE

La santé mentale est une notion plus large que le bien-être. **La santé mentale** est un état émotionnel, psychologique et social qui affecte la façon dont nous pensons, ressentons et agissons. La santé mentale englobe la notion de bien-être mais aussi d'autres états psychiques tels que le stress, la nervosité ou encore la dépression. La santé mentale comporte donc différents degrés.

Pour les enfants, la définition de la santé mentale prend nécessairement en compte des marqueurs spécifiques à l'âge et au parcours de vie, et comprend un sentiment positif d'identité, la capacité de gérer ses pensées et ses émotions, la capacité de nouer des relations et la capacité d'apprendre et d'acquérir une éducation.

La santé mentale est importante à chaque étape de la vie, de l'enfance et de l'adolescence à l'âge adulte. Elle fluctue au fil du temps sur un continuum. **Une enfance et une adolescence qui n'assurent pas le bien-être empêchent les enfants de réaliser leurs droits et d'atteindre leur véritable potentiel.**

Tous les enfants et les adolescents, ainsi que leurs parents, risquent de souffrir de problèmes de santé mentale. Cependant, les risques sont particulièrement élevés pour **les plus vulnérables**, par exemple ceux qui vivent dans des situations d'urgence humanitaire et dans des environnements à faibles ressources, ceux qui sont confrontés à la violence, à la négligence et aux abus à la maison, ou ceux qui vivent avec des handicaps.

L'absence d'attachement parental et de soins attentionnés dans la petite enfance est un facteur important des problèmes de bien-être qui se manifestent à l'adolescence. Ce phénomène est aggravé par l'isolement et l'absence de relations de soutien à l'école et dans la communauté.



La **Convention** est le premier texte international qui **reconnait les enfants comme des sujets de droit**. Tous les droits qui y sont énoncés sont liés entre eux et dépendent les uns des autres. Ils sont tous également importants et forment un ensemble indivisible.

Chaque droit qui apparaît dans la Convention relative aux droits de l'enfant renvoie aux besoins de l'enfant. Les besoins de survivre, vivre, se développer et être épanoui dans la vie. **Ils permettent d'assurer le bien-être physique et mental de chaque enfant.**



Article 24

L'article 24 de la Convention traite spécifiquement de la santé physique et de la santé mentale de l'enfant.

LE RÔLE DE L'ÉCOLE SUR LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS

Les écoles sont le lieu idéal pour acquérir des connaissances nouvelles et passionnantes, mais aussi pour offrir des espaces d'apprentissage sûrs, conviviaux et centrés sur l'enfant. **Elles revêtent donc une importance inestimable pour le bien-être des enfants et des jeunes** en Belgique et dans le monde. L'école permet aux enfants d'apprendre à gérer leurs émotions, à avoir un filet de sécurité, à avoir des contacts sociaux et à ne pas être seul.

La fermeture des écoles en raison de la pandémie a confirmé le lien entre le bien-être des enfants et des jeunes et l'école. De nombreux enfants se sont repliés sur eux-mêmes et ont manqué leurs contacts sociaux. Ces situations peuvent avoir des conséquences désastreuses sur leur développement et leur confiance en soi.

QUE FAIT L'UNICEF ?

Pour chaque enfant, l'éducation et la santé :

L'UNICEF s'engage à ce que chaque enfant ait la possibilité d'aller à l'école et reçoive une éducation de qualité. Il s'agit là d'un droit fondamental, tout comme le droit à une bonne santé (physique, mentale et sociale).





QUELQUES RECOMMANDATIONS :

- **PRIORISER** : investir dans la prévention et le bien-être des enfants à l'école. Veiller à ce que le personnel éducatif soit formé à écouter les enfants et à orienter les enfants qui en ont besoin vers des services de soutien adaptés.
- **DÉVELOPPER** des services de support psycho-sociaux proches des enfants.
- **SENSIBILISER** : briser les tabous et faire du bien-être un sujet de discussion chez les enfants et les adultes.
- **INTERAGIR** : veiller à ce que les enfants et les adolescents apprennent à interagir les uns avec les autres dans un environnement sûr et leur apprendre à faire attention au bien-être de chacun. L'école ou les lieux de loisirs doivent être des espaces sûrs.



Belgique

partenaire du développement

E.R. : Christèle Devos - UNICEF Belgique - Rue Picard, 7 boîte 306 - 1000 Bruxelles.

Pendant les vacances d'été, de nombreux enfants participent à des camps. Les histoires suivantes sont extraites des journaux intimes de trois amis qui partent dans le même camp. Ils ont le même âge et participent aux mêmes activités. Un jour, les animateurs ont organisé « La grande journée d'aventures ». Ce soir-là, les trois enfants ont chacun raconté leur histoire dans leur journal...

Sous son couvre-lit, à la lumière de sa lampe de poche, Sacha a écrit :

Cher journal,

Quelle journée super ! Nous avons participé à des activités passionnantes et aventureuses ! J'ai adoré ça, mais je n'ai pas l'impression que c'était le cas de mes amis, Ling et Diego. C'est dommage...

Reprenons depuis le début. À notre réveil, les animateurs nous ont répartis en groupes. J'étais avec Ling et Diego. Je les adore tous les deux, ce sont mes meilleurs amis !

L'animateur nous a fait jouer à Pays/Villes. J'adore ce jeu et encore plus quand je peux y jouer avec mes amis. Ensemble, nous formions une super équipe ! Diego a trouvé plusieurs solutions très rapidement, mais Ling a mis un peu plus de temps. Quand je lui ai demandé si elle avait besoin d'aide, elle a répondu qu'elle n'aimait pas cette activité et que ça ne l'amusait pas du tout. Tout à coup, Chloé, une fille du camp, s'est approchée d'elle et elle s'est moquée de Ling. Mais Ling, qui ne se laisse pas faire, lui a lancé un regard furieux et lui a demandé de se mêler de ses affaires. Mais quand elle m'a regardé moi, elle avait l'air si triste... Elle m'a dit que ça se passait toujours comme ça à l'école et que c'était pour cette raison qu'elle se mettait souvent en colère... J'ai donc dit à Chloé que son attitude était injuste et méchante et qu'elle devait laisser Ling tranquille. Ling m'a remercié et elle a fini par adorer le jeu.

Après le déjeuner, on a dû construire un radeau pour traverser la rivière. C'était cool, on devait chercher du bois et faire toutes sortes de nœuds avec des cordes. Ling et moi, on cherchait des grosses bûches, mais Diego évitait d'aller dans l'eau... Je lui ai demandé si tout allait bien. Il a répondu qu'il n'aimait pas l'eau froide et qu'il ne voulait pas tomber malade pour pas poser de soucis à ses parents. Alors j'ai dit à l'animateur qu'il avait peur de l'eau pour qu'il puisse rester assis au bord de la rivière.

Une fois terminé, notre radeau était le meilleur de tous. Je serai toujours là pour mes amis... oups, je crois que les animateurs viennent dans notre chambre. Dors bien, mon cher journal. Demain, je te donnerai plus de nouvelles.

J'espère juste que Diego et Ling seront toujours mes amis et qu'on sera toujours dans la même école. Je m'inquiète, car ils n'ont pas l'air toujours aussi joyeux. J'aimerais pouvoir les aider davantage...



Pendant les vacances d'été, de nombreux enfants participent à des camps. Les histoires suivantes sont extraites des journaux intimes de trois amis qui partent dans le même camp. Ils ont le même âge et participent aux mêmes activités. Un jour, les animateurs ont organisé « La grande journée d'aventures ». Ce soir-là, les trois enfants ont chacun raconté leur histoire dans leur journal...

Cher journal,

Je m'appelle Ling et tu es mon premier journal. J'espère que tu m'accompagneras longtemps. J'ai demandé à l'animateur d'écrire cette page pour moi. Il dit que quand je serai grande, je pourrai lire ce que j'ai fait au camp. Cette idée me plaît. On est assis à l'écart des autres enfants parce que je ne veux pas qu'ils sachent que l'animateur m'aide.

Aujourd'hui, la journée a été pleine d'activités. Ce matin, nous avons joué à Pays/Villes. Je n'aime pas ce genre de jeu, parce que je ne sais pas encore très bien lire ni écrire et Chloé était toujours en train de se moquer de moi. J'aimerais savoir mieux lire pour pouvoir lire tous les livres du monde ! Mais, depuis que mon père est parti, je dois m'occuper des petits pendant que maman est au travail le soir. Je veux vraiment avoir des cours particuliers, mais maman dit que ce n'est pas possible pour le moment car les cours particuliers sont assez chers...

Je ne voulais pas que les autres sachent que j'ai des difficultés de lecture et d'écriture, alors j'ai essayé de faire semblant de comprendre le jeu. Mais Chloé s'est moquée de moi. J'étais à la fois triste et furieuse. Sacha m'a aidée et a dit à Chloé de me laisser tranquille. C'était très gentil de sa part.

Après le repas, on a construit un radeau pour traverser la rivière. Cette fois, je pense que j'ai bien fait ça ! Je sais comment faire les nœuds et de quel bois nous avons besoin pour fabriquer un radeau solide. Mais l'attitude de Diego était très étrange. Il avait l'air pensif... J'espère qu'on sera encore dans le même groupe demain. Je veux leur prouver que je sais faire plein de choses ! Et j'aime beaucoup les animateurs du camp !

Salut, cher journal, à demain.



JOURNAL DE DIEGO

Pendant les vacances d'été, de nombreux enfants participent à des camps. Les histoires suivantes sont extraites des journaux intimes de trois amis qui partent dans le même camp. Ils ont le même âge et participent aux mêmes activités. Un jour, les animateurs ont organisé « La grande journée d'aventures ». Ce soir-là, les trois enfants ont chacun raconté leur histoire dans leur journal...

Cher journal,

Je t'écris à nouveau pour te raconter ma journée. J'ai aimé les activités de ce matin. J'ai adoré jouer à Pays/Villes, c'était tellement facile et amusant ; j'y joue tout le temps à la maison.

Le repas était super bon, on a eu droit à des desserts de toutes sortes. A la maison, on évite de trop dépenser en desserts car maman est la seule à travailler. Papa cherche toujours du travail, donc c'est un peu difficile en ce moment.

L'après-midi a été pénible, en revanche. On devait porter du bois très lourd avant d'aller dans l'eau glacée. Je n'aime pas ça, parce que si je reste trop longtemps dans l'eau froide, je risque de tomber malade. Pour le moment, ma famille et moi ne pouvons pas nous permettre d'aller chez le médecin trop souvent car cela coûte cher. Mon père m'a dit que le jour où il retrouvera du travail, tout ira beaucoup mieux. Je suis sûr qu'il va bientôt trouver un nouvel emploi. Mais pour le moment, il faut que j'évite de faire des bêtises pour pas que papa et maman dépensent trop. Je ne veux pas expliquer cela aux autres enfants du camp, parce que sinon ils vont se moquer de moi. Mais bien sûr, je dis tout à Ling et à Sacha, ce sont mes meilleurs amis après tout !

Cher journal, tu penses que si je souhaite très fort que papa trouve du travail, cela va se produire ? J'espère que oui ! Dors bien, mon cher journal. Je t'en dirai plus demain.

